Société suisse de la sclérose en plaques

Nouvelles recommandations de l'OFSP concernant la vaccination dans les maladies neuro-immunologiques

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et la Commission fédérale pour les vaccinations (CFV) ont publié en juin 2026 des principes et recommandations de vaccination actualisés pour les adultes atteints de maladies neuro-immunologiques. Le Conseil médico-scientifique de la Société suisse de la SEP prend position.

Ce qui est nouveau – et ce qui reste inchangé ?

La vaccination est sûre
Il n'existe aucune contre-indication aux vaccins non vivants pour les personnes atteintes de sclérose en plaques (SEP) et d'autres maladies neuro-immunologiques.

Aucun risque accru de poussée
Les études actuelles ne montrent aucun lien de causalité entre les vaccinations (y compris les vaccins vivants atténués comme ROR ou la fièvre jaune) et le déclenchement de la SEP ou de poussées.

Particulièrement important
En raison des traitements souvent immunosuppresseurs, les personnes concernées présentent un risque infectieux accru – une protection vaccinale complète est donc d'autant plus pertinente.

Recommandations importantes en bref

Vérifier le statut vaccinal
Idéalement au moment du diagnostic et avant le début d'un traitement immunosuppresseur, le statut vaccinal doit être documenté et complété.

Respecter les vaccins vivants atténués
Les vaccinations avec des vaccins vivants atténués (p. ex. ROR, varicelle, fièvre jaune) sont contre-indiquées pendant un traitement immunosuppresseur et doivent être planifiées en conséquence.

Vaccinations supplémentaires recommandées pour les personnes sous immunosuppression
- Grippe (annuellement)
- SARS-CoV-2 (annuellement)
- Pneumocoques (vaccin conjugué)
- Zona (vaccin sous-unitaire adjuvanté Shingrix®)
- En cas d'inhibiteurs du facteur du complément : vaccination contre les méningocoques
- Chez les personnes de plus de 60 ans: vaccination contre le VRS (virus respiratoire syncytial). Elle est également recommandée chez les personnes de 18 à 59 ans présentant un risque très élevé de forme grave de la maladie à VRS; toutefois, la prise en charge des coûts en dehors de la grossesse reste incertaine et doit être examinée au cas par cas.

Optimiser le moment de la vaccination
Les vaccins non vivants doivent, si possible, être administrés 2 à 4 semaines avant le début du traitement, car la réponse vaccinale peut être réduite sous immunosuppression.

Cocooning: protéger aussi les proches

Pour protéger les personnes immunosupprimées, la vaccination des personnes de leur entourage proche (cocooning) est également recommandée, en particulier contre la rougeole.

Où trouver les recommandations complètes?

Le document complet, avec des intervalles de temps détaillés pour les différentes thérapies de la SEP, des tableaux sur les vaccins vivants et non vivants ainsi que des indications sur la prise en charge des coûts, est disponible sur le site de l'OFSP :
Principes et recommandations de vaccination pour les adultes atteints de maladies neuro-immunologiques

PD Dr. med. Ilijas Jelcic, Neurozentrum Basel | Conseil médico-scientifique de la Société suisse de la SEP